

Image not found or type unknown



suspicion de fraude à la caf

Par **loubert**, le **10/01/2020** à **09:54**

Bonjour, rnrnséparé depuis plusieurs années, j'ai 2 enfants qu'élève mon ex compagne. Les relations sont exécrables de telle sorte que je n'ai pas payé la pension alimentaire. La CAF s'en est chargé et m'a rappelé à l'ordre. Soit. J'assume. J'ai une saïse sur salaire. rnrnOr, je viens d'apprendre que mon ex compagne vient d'emménager avec un nouveau compagnon. Elle demande à nos enfants de ne rien me dire sur cette nouvelle situation. Je l'ai appris par hasard, ne me doutant de rien. rnrnSe rend-elle coupable de fraude ? rnrnSi oui, quel serait mon recours ? rnrn rnrnMerci, rnrnBernard

Par **morobar**, le **10/01/2020** à **11:31**

Bonjour, rnrn[quote]rnrnSe rend-elle coupable de fraude ?[/quote] rnrnNon, en tout cas pas à votre égard. Pour le reste (APL...) vous n'en savez rien. rnrn[quote]rnrnquel serait mon recours ?[/quote] rnrnDemander la révision de la pension alimentaire devant le JAF